

La Nouvelle Revue De Presse De Langue Française

NRP Février 2019, n°45



DOSSIER

« UNIVERSITE ALGERIENNE : DES MOTS ET DES MAUX ! »

Economie

Réserves de changes : L'Algérie a encore une marge de manoeuvre

Arezki Benali

Droit

La tendance se confirme en Algérie :

Moins de mariages, plus de divorces

Nawal Imès

Culture/Médias

Pour un équilibre entre tous les modes d'expression

dans la littérature amazighe

Histoire/Mémoire

Vieilles de 16 siècles, les pyramides gardent de nombreux mystères

Kamel BOUDJADI

المجلة الجديدة

مختارات الصحوة

Sommaire

N° 45, Février 2019

Dossier

«UNIVERSITE ALGERIENNE : DES MOTS ET DES MAUX ! »

Autopsie de l'université algérienne depuis 1962 jusqu'à aujourd'hui : les sciences n'intéressent plus les jeunes algériens, p.4

Les prémices de l'effondrement de l'université algérienne, Tahar Kerbache p.5-6

L'université au cœur des enjeux économiques, séminaire sur la formation universitaire à Constantine, Kamel Ghimouze, p.6

Taux d'échec important en première année, L'université algérienne patine, Massiva Zehraoui, p.7

L'université algérienne et son environnement économique, Ahmed Rouadjia, P.7-8

Nous ne serons plus indulgents envers les laboratoires déficients, Lyes Mechti, p.8

Quel avenir pour la recherche scientifique en Algérie ? Amine Boualij, P.9

Quelques fruits mûrs et rares de la recherche scientifique en Algérie, Hassane Saadoun, P.9

Economie

Réserves de changes : L'Algérie a encore une marge de manoeuvre, Arezki Benali, P.10

La diversification de l'économie est déjà une réalité, Viviane Forson, P.11

Droit

La tendance se confirme en Algérie : Moins de mariages, plus de divorces, Nawal Imès, P.12

Création des circonscriptions administratives : le décret publié au Journal officiel, P.12

Culture/Médias

Pour un équilibre entre tous les modes d'expression dans la littérature amazighe, P.13

Retour sur la constitution de l'Orchestre symphonique d'Oran, Djamel Benachour, P.14

Histoire/Mémoire

Vieilles de 16 siècles, les pyramides gardent de nombreux mystères, Kamel BOUDJADI, P.15

Journée de la ville : comment le centre-ville d'Oran a changé à travers les siècles ? Les places d'Oran, Metair Kouider, P.16-17

Bibliographie

La NRP est la nouvelle formule de la « Revue de presse », créée en 1956 par le centre des Glycines d'Alger.

[Attestation du ministère de l'information: A1 23, 7 février 1977]

Revue bimensuelle réalisée en collaboration avec le :

cdesoran@yahoo.fr



CENTRE DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

3, rue Kadir Sid Ahmed, Oran • Tel: +213 41 40 85 83 •

Site web: www.cdesoran.org / Facebook : Cdes Oran



Ont collaboré à ce numéro

Ryad CHIKHI, Bernard JANICOT, Leila TENNCI, Ghalem DOUAR, Omar AOUAB

Sid Ahmed ABED, Adnane BELAIDOUNI, Laid Nasro OUEZAR, Sofiane BELKACEM, Yousouf HADJ CHERIF

« UNIVERSITE ALGERIENNE :

DES MOTS ET DES MAUX !»

Editorial



Depuis l'indépendance, l'université algérienne a connu une grande évolution. En 1963, le nombre d'étudiants n'excédait pas 2500 étudiants au niveau national. Les étudiants bénéficiaient d'une formation de qualité et avaient la possibilité d'effectuer des stages et des formations à l'étranger. Cependant, les infrastructures disponibles à l'époque ne leur permettaient pas de mettre en pratique leurs connaissances acquises. Face à cette situation, des réformes ont été engagées par l'État en 1971. Ainsi, un changement profond a été opéré dans l'ancien système de formation. De nouvelles universités ont été créées et de nouveaux diplômes ont fait leur apparition : la licence, le D. E. S (diplôme d'enseignement supérieur) et le diplôme d'ingénieur. Une orientation plus poussée vers l'enseignement scientifique et technique. Ceci n'a pas permis de hisser la qualité des formations proposées. Pire, le niveau des universités a connu une régression dès les années 1980 et les meilleurs bacheliers étaient orientés vers les grandes écoles et les filières médicales.

Début des années 2000, des réformes au niveau des formations universitaires ont été mises en œuvre. La mise en place du système LMD se voulait être une opportunité d'ouverture sur le monde extérieur favorisant l'évolution de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Mais des défaillances subsistent toujours : un enseignement quantitatif et non qualitatif, l'absence des conditions nécessaires à l'enseignement de certaines filières techniques, un taux d'échec estimé à 50 % pour les étudiants de première année, le décalage entre offres de formation et offres d'emploi, un manque de collaboration Université — Entreprise, une formation inadaptée de jeunes chercheurs...

Sur le plan de la recherche scientifique, un appui important a été consenti par l'État, mais les résultats restent trop faibles. Pour l'année 2018, pas moins de 72 laboratoires de recherche ont été fermés et 223 autres présentent un bilan insuffisant, mais qui n'ont pas été fermés. Les laboratoires fermés sont des laboratoires ayant des structures non conformes et qui n'ont jamais transmis de bilan. Heureusement, des exceptions existent à l'instar de l'école polytechnique d'Oran, le centre de recherche en technologies industrielles, le centre de développement des énergies renouvelables, ou encore, le centre de développement des technologies avancées qui ont impacté positivement le monde de l'entreprise et de l'économie.

L'université a un rôle primordial dans le développement de l'environnement socio-économique. Dans ce dossier, l'équipe de la NRP vous propose au moins deux questions susceptibles de guider votre lecture du dossier : quelles sont les causes de ces échecs?? Comment le rôle de l'université peut-il être activé??

Ryad CHIKHI

Autopsie de l'université algérienne depuis 1962 jusqu'à aujourd'hui : les sciences n'intéressent plus les jeunes algériens



L'histoire de l'enseignement supérieur algérien se divise essentiellement en deux phases : avant et après l'indépendance du pays en 1962. La première université créée en Algérie fut l'Université d'Alger, fondée en 1910. Ainsi, en 1962, l'enseignement supérieur algérien se réduisait à l'Université d'Alger, à deux annexes installées à Oran et Constantine et à quelques écoles établies par la France, concentrées dans la capitale, comme l'École Nationale Supérieure de Commerce, fondée en 1900, l'École Nationale Polytechnique, fondée en 1925 et l'École Nationale Supérieure Agronomique, instituée en 1909.

Au lendemain de son indépendance en 1963, l'Algérie ne comptait pas plus de 2500 étudiants. Depuis, le système d'enseignement supérieur national a connu une évolution quantitative importante, comme le montre le tableau 1 (alors qu'en 1971 on ne comptait que 144 étudiants pour 100 000 habitants, on en comptait presque 3300 pour 100 000 en 2010), ainsi que de profondes mutations. L'extension du réseau universitaire, les effectifs étudiants et le nombre de diplômés sont autant d'éléments qui témoignent de cette évolution. Ainsi, dès 1962, des aménagements ont été apportés dans la gestion et le recrutement pour commencer à adapter l'enseignement supérieur au contexte de souveraineté nationale.

Des instituts de technologie, rattachés à différents ministères, sont ouverts dès 1969, pour répondre à la demande pressante en cadres et en techniciens. Ce n'est qu'une décennie après l'indépendance que l'université algérienne procédera à une profonde mutation. Le but de la réforme de 1971 était ainsi d'opérer un changement profond dans les fondements mêmes de l'ancien système de formation,

de créer une université authentiquement algérienne, intégrée dans le processus de développement de façon à permettre la mise en œuvre de

Une refonte totale des programmes de formation a ainsi été proposée, dont la principale caractéristique réside dans les éléments suivants : diversification, spécialisation et professionnalisation. L'objectif recherché était l'orientation plus poussée vers

l'enseignement scientifique et technique.

Cela s'est traduit entre autre par l'organisation de nouveaux cursus et l'apparition de nouveaux diplômes : la licence, le D.E.S (diplôme enseignement supérieur) et le diplôme d'ingénieur. C'est à partir de 1980 qu'un certain nombre d'amendements allaient être apportés progressivement à la réforme de 1971, comme la restructuration des

universités en facultés et en instituts, la mise en place d'un système d'orientation des bacheliers à l'entrée de l'université et la mise en place des formations de courte durée.

Des effectifs qui ne cessent d'augmenter

L'enseignement supérieur en Algérie, après une période de forte expansion qui a vu ses effectifs atteindre un chiffre de plus de 1.200.000 étudiants en 2010/2011, doit se préparer au défi de l'amélioration de la qualification des diplômés qui sont appelés à exercer dans tous les secteurs d'activité et à servir d'exemple, en tant que citoyens et responsables, dans une société encore marquée par l'analphabétisme (même si son taux est passé de 90% en 1963 à moins de 25% en 1996).

L'accès à l'université est garanti pour tous, en fonction de leur mérite, confor-

mément aux dispositions de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ce principe a été et reste un des fondements de la politique de l'enseignement supérieur en Algérie. Dans ce domaine, l'accès des femmes aux études supérieures a fait un progrès important avec le passage de leur effectif de 23% en 1977 à 54% en 19972

L'octroi de bourses d'études à plus de 80% d'étudiants va dans ce sens. Environ 45% du budget du Ministère de l'ES a été alloué à l'enseignement supérieur pour la couverture des besoins d'hébergement et de restauration des étudiants. C'est à ce prix qu'une grande

majorité d'étudiants, issus de milieux classés défavorisés, a pu accéder aux études supérieures. Mais la demande croissante et les contraintes budgétaires ont mis en évidence les faiblesses du système.

Le taux de chômage parmi les jeunes reste l'un des principaux défis de l'Algérie d'aujourd'hui. Malgré une diminution continue du taux de chômage national depuis 2000 — de 29% à 15,3% en 2005 et 10,2% à la fin 2009 —, le chômage des femmes et des jeunes restes actuellement élevé à 21%.

Par ailleurs, le décalage entre les débouchés offerts par le marché du travail et l'offre de

compétences est une source de mécontentement grandissant au sein de la jeunesse instruite. Le taux de chômage élevé parmi les diplômés porte atteinte à l'image de l'université et reflète son incapacité à répondre aux demandes de main-d'œuvre de l'économie. Les entrepreneurs privés se plaignent de la qualité des demandeurs d'emploi formés et de leur manque de compétences de base.

Moins de 20% des étudiants sont inscrits en sciences et en génie, alors que 80% le sont en sciences humaines, sciences sociales et éducation.

Etude réalisée et menée par la Banque Mondiale à propos de la gouvernance des universités algériennes

27 Novembre 2017

ALGERIE PART
Les dessous de l'actualité

Les prémices de l'effondrement de l'université algérienne

Jusqu'aux années quatre-vingt, les meilleurs étudiants choisissaient les filières scientifiques et le niveau de nos universités était aux normes internationales. De plus, chaque année, des centaines de jeunes chercheurs ont été formés dans les universités et dans les instituts européens, américains, soviétiques, etc. En regagnant le pays, ils n'ont malheureusement pas trouvé les conditions adéquates pour pratiquer le métier de chercheur. La plupart sont alors retournés aux universités qui les ont formés. Ceux qui sont restés ont essayé de faire de la recherche avec le peu de moyens existants.

En réalité, la formation de ces jeunes chercheurs est inadaptée. La plupart de ceux qui ont été formés à l'étranger ont travaillé sur des sujets de thèses qui ne sont pas ancrés dans les réalités du pays. Durant leur séjour à l'étranger, pour la réalisation de leurs thèses, ils n'ont eu aucun contact avec les structures scientifiques nationales. A leur retour, ils ne trouvent pas les équipes scientifiques au sein desquelles ils pourraient apprendre et exercer concrètement leur métier de chercheur au service de leur pays.

C'est à partir des années 1980 que le niveau de nos universités a commencé à régresser du fait que les meilleurs bacheliers ont commencé à être orientés vers les filières médicales et les grandes écoles. Les plus faibles des bacheliers et les rachetés sont orientés vers les sciences techniques, bien qu'ils n'aient pas le niveau requis pour suivre de telles études.

La deuxième cause qui a impacté le niveau de nos universités est le recrutement en masse d'enseignants qui n'ont pas le niveau requis pour enseigner à l'université. Un autre phénomène qui a contribué à dévaloriser l'université est le plagiat qui se pratique impunément et à grande échelle. Il suffit de payer 100 \$ pour publier un article qui vous permettra d'obtenir votre doctorat.

Un autre problème important qui mine nos universités concerne l'absence de critères et de transparence dans la nomination aux postes de responsabilité, tels que les recteurs, vice-recteurs, doyens et vice-doyens. Il suffit d'aller sur Google Scholar et voir le CV de ces responsables pour comprendre que rien n'est fait pour encourager l'émergence de compétences. Concernant la recherche elle-même, on constate que malgré un effort important d'appui à la recherche scientifique qui a été consenti par l'Etat, les résultats de cet effort sont cependant trop souvent décevants et ne peuvent contribuer à développer l'économie algérienne. Normalement, les universités sont le moteur de développement des collectivités locales et des pôles industriels.

Certains pays émergents, comme l'Inde, le Brésil, ou le Mexique, ont acquis une autonomie scientifique dans de nombreux domaines, tel n'est pas le cas pour la grande majorité des autres pays du Tiers-Monde et, en particulier, l'Algérie. C'est le résultat d'une méfiance réciproque qui se poursuit entre le politique qui domine le scientifique.

Les chercheurs algériens font alors beaucoup plus de gestion que de recherche. Ils y perdent rapidement toute capacité à devenir eux-mêmes des chercheurs confirmés. Il faut se tourner alors vers la coopération internationale, française ou autre. On en arrive à la situation aberrante d'une recherche gérée par des Algériens, mais réalisée par des étrangers.

Par ailleurs, les institutions responsables de la recherche et du développement, qu'elles soient publiques ou privées, se préoccupent peu des résultats de la recherche pour élaborer leurs projets de développement. On peut citer à titre d'exemple le ministère de l'Intérieur, qui lance un vaste programme d'alimentation des écoles et des mosquées par l'énergie photovoltaïque sans que les spécialistes et les chercheurs soient mis à contribution. L'échec, pourtant prévisible, de cette initiative, aurait pu être évité si l'on avait pris le soin et le temps d'écouter les chercheurs spécialistes dans ce domaine. Pour illustrer ce gaspillage scandaleux, on notera qu'une seule école à Ali Mendjeli a coûté 6 millions de dinars, cette somme aurait servi à autre chose de plus utile pour la collectivité.

Il faut agir pour sauver l'université

Notre système d'enseignement supérieur et de recherche scientifique ne s'intéresse qu'au nombre de places pédagogiques, au lieu de s'intéresser aux évolutions technologiques et scientifiques. C'est très inquiétant, car ces évolutions ne sont pas anticipées par les décideurs politiques qui s'emploient même à les ignorer. Auto-aveuglés pour ne voir que ce qui est positif, ils ne se préparent pas aux défis à relever et ne se donnent pas les moyens intellectuels pour examiner et discuter des vrais problèmes de l'université. La façon ancienne et attristante où les enseignants et chercheurs compétents sont exclus et ne participent pas à l'élaboration et à la prise en charge des problèmes plus ou moins nouveaux et les mutations de la science à l'échelle planétaire ne leur permettent, dans le meilleur des cas, que de formuler des constats, mais faits trop tardivement pour qu'il soit encore possible d'intervenir avec efficacité (exemple du système LMD). Pourquoi seulement subir les mutations et ne pas construire l'avenir ? Attendre les circulaires ministérielles.

Le choix des nouvelles filières, qui ne sont d'aucune utilité pour l'économie du pays, telle que la filière d'astronomie, une filière qui demande certaines conditions et un matériel spécifique (par exemple un observatoire astronomique pour essayer de comprendre la structure et l'évolution de l'univers, un télescope pour analyser la lumière venant des objets célestes).

L'astronomie théorique où l'on construit des théories mathématiques ou physiques, ou des modèles, pour décrire l'état actuel, le passé et l'évolution des astres et de l'univers. Tout cela est inexistant dans la majorité de nos universités, sur le plan théorique nos étudiants ne maîtrisent même pas les lois de base de mécanique classique.

D'autres filières, comme l'aéronautique au département de mécanique, demandent des moyens spécifiques. L'avenir de la mécanique en Algérie, d'après les orientations du gouvernement, c'est la voiture, et je dirais la voiture hybride ou électrique, où le moteur thermique sera délaissé dans une quinzaine d'années.

On assiste pourtant aux prémices d'un double effondrement de l'université. La première est d'origine externe et concerne la fuite des compétences, le départ à la retraite et le vieillissement du corps enseignant. La seconde concerne le recrutement de nouveaux arrivants ou les enseignants favorisant leurs enfants qui n'ont pas les compétences requises pour intégrer l'université.

Les conséquences de la carte universitaire

Non seulement la carte universitaire a joué un rôle négatif, mais elle a aussi éparpillé les moyens financiers et les compétences scientifiques. On assiste également à une disparité et à une différence de niveau entre les universités et les régions. Les diplômes se sont multipliés, de nouveaux diplômes sont apparus. La Fonction publique n'a pas pu suivre cette évolution pour la reconnaissance et l'équivalence des diplômes, ce qui a donné lieu à des conflits et des grèves à répétition. La création de grandes écoles est venue suite à un besoin de former une élite. Cependant, malgré le recrutement des étudiants par un concours d'admission à l'issue de deux années prépara-

toires aux grandes écoles, le niveau des étudiants qui intègrent ces écoles reste moyen, sauf pour l'École d'informatique qui est d'un niveau acceptable. Le même principe de sélection devrait être appliqué pour le recrutement des enseignants de ces grandes écoles qui sont devenues une voie de garage pour les retraités et les amis. Les directeurs de ces écoles doivent être aussi recrutés sur concours national. J'espère que cette contribution ouvrira un débat sur le rôle de l'université sur le développement des collectivités

locales. L'apport économique de la connaissance universitaire a souvent été négligé dans le développement d'une région à cause de l'isolement de l'université de son milieu naturel qui est la collectivité. Les sujets de magistères et de doctorats peuvent être proposés par les collectivités locales, à l'exemple de l'aménagement du territoire, la gestion intelligente de nos villes, l'apport de l'université dans le programme des énergies renouvelables et la gestion des déchets. Libérez le génie et la créativité de nos

étudiants et l'université se portera mieux.

TAHAR KERBACHE

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

06 Février 2019

L'université au cœur des enjeux économiques

SÉMINAIRE SUR LA FORMATION UNIVERSITAIRE À CONSTANTINE

Les initiateurs de cette rencontre scientifique ambitionnent surtout de fournir une vision prospective du rôle de l'enseignement supérieur dans le pays.

Sous le thème "Formation universitaire et environnement socioéconomique", l'institut de gestion des techniques urbaines de l'université de Constantine 3 Salah-Boubnider abrite depuis avant-hier un séminaire international de haut niveau, initié par le laboratoire Architecture, ville, métiers et formation (AVMF), en collaboration avec le Centre international de recherches fondamentales et appliquées (Cirfa) de Paris.

En s'assignant les objectifs d'évaluer les différentes réformes relatives à la formation universitaire en Algérie, estimer ses défis, mettre en évidence son rôle socioéconomique et tirer profit des expériences internationales, les initiateurs de cette rencontre scientifique ambitionnent surtout de fournir une vision prospective du rôle de l'enseignement supérieur dans le pays. Aussi, il est dit dans l'argumentaire de ce séminaire qu'il est impératif pour les universités, qui souhaitent se développer et se renouveler, de reconsidérer les programmes de formation universitaire.

Une nécessité induite par le fait que la formation universitaire n'étant plus une préoccupation socioculturelle uniquement, mais un enjeu économique important. D'où la tendance avérée dans de nombreux pays en quête de développer leur système universitaire et à reconsidérer leurs objectifs en fonction de diverses évolutions universelles, telles que la

mondialisation et ses répercussions, le boom des connaissances et de l'information... Parmi les réformes préconisées par l'Algérie au niveau de la formation universitaire, le système LMD considéré par ses promoteurs comme "une ouverture sur le monde extérieur et une opportunité pour

la recherche fondamentale, la recherche-développement, le transfert de connaissances, la formation et le développement des compétences intellectuelles, comportementales, transversales et humaines, constitue un levier d'attractivité territoriale et de dynamique locale et régionale. Partant, elle s'étalera sur les sujets prépondérants qu'elle identifie, à savoir "les mécanismes qui permettraient d'articuler l'offre de formation et le système de recherche et d'innovation aux politiques de développement économique et des dispositifs qui contribueraient à renforcer les liens entre les établissements d'enseignement supérieur et le secteur socioéconomique". Dans ce sillage, l'expérience de l'université Bernardo-O'Higgins du Chili est développée par le professeur Claudio Ruff Escobar. Une université qui, selon son représentant, "oriente la formation et la préparation de ses futurs diplômés dans l'optique d'une nouvelle essence de ville, selon la manière dont les prospectivistes ont envisagé la ville du futur pour le Chili des années 2020 et 2050, en utilisant les ressources de l'enseignement, la recherche, l'innovation et la relation avec le milieu environnant comme expressions maximales de la responsabilité sociale".

Kamel Ghimouze

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER
LIBERTE
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

13 Novembre 2018



l'évolution de l'enseignement supérieur". Le séminaire qui s'intéressera particulièrement à l'évaluation de ce système tentera également de débattre de plusieurs questions relatives au rôle de l'université vis-à-vis de l'environnement socioéconomique, "comment ce rôle peut-il être activé ? Dans quelle mesure l'université algérienne a-t-elle atteint ses objectifs par l'adoption d'une philosophie d'assurance qualité ? Quels sont le rôle et la position des laboratoires et des équipes de recherche dans le processus de formation et d'évaluation des étudiants ?". Abordant le chapitre de l'enseignement supérieur en Algérie, le développement territorial et l'indispensable alliance avec le secteur socioéconomique, Dr Kahina Djar, de la direction générale de l'enseignement et de la formation supérieur au MESRS, axera son intervention sur les difficultés liées à l'insertion professionnelle des diplômés qui renvoient, selon elle, au rôle de l'enseignement supérieur, qui, axé sur

TAUX D'ÉCHEC IMPORTANT EN PREMIÈRE ANNÉE

L'université algérienne patine

On constate que plus de la moitié des universitaires échoue à ses examens de passage en deuxième année.

Le secteur de l'enseignement supérieur en Algérie fait face à des défaillances de taille. Le constat qui en ressort n'est pas des plus glorieux. Ces manquements se traduisent aujourd'hui par un taux d'échec conséquent des étudiants en première année universitaire, toutes spécialités confondues. Si l'on se réfère aux chiffres donnés par des sources officielles et même officieuses, on constate que plus de la moitié des universitaires échoue à leurs examens de passage en deuxième année. Une situation inquiétante dans la mesure où ce nombre ne cesse de croître avec le temps. Durant l'année 2015 déjà, les universités du pays ont recensé un bon nombre d'élèves ayant raté ses première année, soit un taux estimé à 50%. Tandis que l'année 2016 a vu ce même nombre augmenter. Les responsables du ministère de l'Enseignement supérieur avaient fait état d'un taux d'échec variant entre 50 et 60%, selon les filières. Pour l'année universitaire 2017-2018, les statistiques communiquées par l'Union générale estudiantine libre (Ugel) sont encore plus préoccupantes. Les experts en la matière imputent cette situation au fait que l'orientation de l'élève ayant obtenu son baccalauréat correspond rarement aux notes

qu'il a obtenues lors de son examen de passage à l'université. Certains des cadres du ministère de l'Enseignement supérieur avaient d'ailleurs suggéré la prise en compte, pour l'inscription des bacheliers à telle ou telle spécialité, des notes obtenues dans les matières essentielles. En ce qui concerne le reste des raisons, les mêmes spécialistes expliquent que la langue y est aussi pour beaucoup dans ces échecs.

Et pour cause, il faut tenir compte du fait que la scolarité des élèves algériens se fait généralement en langue arabe, et ce, du palier primaire à celui du secondaire, et que l'enseignement des filières scientifiques à l'université se fait en français. Cela tend d'après eux à déstabiliser beaucoup d'étudiants. Sur ce point-là, il est important de faire remarquer que cela ne peut constituer une cause majeure, étant donné que pratiquement le même taux d'échec est évalué du côté des étudiants en sciences humaines.

Des enseignants à l'université ont quant à eux soutenu que l'un des facteurs qui est la cause de la recrudescence de ce taux d'échec est lié à la moyenne obtenue au bac. Ils indiquent qu'en général, les étudiants qui redoublent leur première année ont eu leur bac avec une mention «passable». Par ailleurs, notons que

pour d'autres, les origines de ce constat proviendraient plutôt des méthodes d'enseignement des profs au lycée et des enseignants à l'université, qui sont bien distinctes. On parle également de l'inadéquation des programmes du secondaire et ceux de l'université.

Outre des raisons pédagogiques, il a été signalé récemment, que le taux d'absentéisme enregistré ces derniers temps au niveau de ces structures universitaires bat des records.

Ainsi, face à toutes ces suppositions, de nombreux spécialistes ont appelé les autorités compétentes à établir une étude permettant de «déterminer les réels facteurs» qui entrent en jeu dans la croissance du taux d'échec dans les universités algériennes. Rappelons que les universités du pays s'approprient à accueillir pas moins de 400 000 nouveaux étudiants en septembre prochain.

Massiva ZEHRAOUI



22 Juillet 2018

L'université algérienne

et son environnement économique

Rien de plus attristant et de plus affligeant que l'enseignant qui vous interpelle en ces termes : « Ya cheikh, moi, je croyais que le laboratoire ne concerne que les sciences exactes... ». Comment peut-on dès lors blâmer l'ignorance d'un étudiant à propos de la fonction d'un laboratoire en sciences sociales et humaines lorsque l'enseignant censé lui transmettre un certain savoir se trouve démuné à ce point ?

La difficulté d'établir la connexion entre l'université et l'entreprise tient essentiellement au problème de formation et de compétence qui, toutes deux, demeurent marquées au coin d'un déficit flagrant, déficit qui n'est d'ailleurs point rédhibitoire. Pour combler ce déficit et lever les contraintes qui pèsent d'un poids lourd sur la recherche, l'enseignement et l'innovation, il importe de réhabiliter les compétences qui sommeillent en chacun de nous, et de faire, autrement dit, une place au talent, à la culture, et à l'intelligence... Il est temps donc d'en finir avec cet état de choses déplorables. Le jeu de cooptation, du clientélisme, et de désignation des cadres ou

de gestionnaires peu outillés ou préparés à ces missions à la tête de certaines structures d'enseignement et de recherche, voilà qui achève de refouler les vraies compétences nationales à la lisière de la société tant politique que civile...

Des regards croisés sur le partenariat université/entreprise

Des études de cas menées ailleurs qu'en Algérie ont mis en évidence les énormes avantages qu'on peut tirer, en termes d'innovation, de complémentarité, du partenariat université / entreprise. Il n'est donc pas sans intérêt de rappeler que « les collaborations avec les universités sont profitables aux entreprises de toute taille, et ce malgré les différences culturelles ; que la gestion de la PI [propriété intellectuelle] est un irritant lors des négociations, mais ne constitue pas vraiment un obstacle pour développer une relation de partenariat à long terme avec les universités ; que la confiance, la communi-

cation et la complémentarité d'objectifs et d'activités sont des facteurs clés pour le développement d'un partenariat à long terme ; que les enjeux de la gestion de la PI lors des collaborations U-E varient en fonction de la taille de l'entreprise : pour les GE (grandes entreprises) qui évoluent dans un marché de commodités, il devient plus critique de détenir tous les droits de PI, tandis que pour les PME technologiques avec des marchés niches, détenir des droits d'exploitation de la PI est suffisant pour la commercialiser. » Ces recommandations qui résultent d'un long de travail de réflexion et d'observation pratiques menés au Québec par des chercheurs confirmés pourraient bien s'appliquer au contexte algérien, à condition que les acteurs universitaires et ceux des entreprises économiques comprennent l'intérêt hautement stratégique qu'ils peuvent tirer de leur collaboration mutuelle...

Les établissements de l'enseignement supérieur et leurs missions

Il est requis, en effet, de ces derniers de : « sensibiliser les universités et les écoles d'ingénieur à l'intérêt de développer les relations avec le monde socio-économique » ; de « changer la vision des choses : les enseignants et directeurs de filières ne sont pas uniquement détenteurs de connaissances à transmettre, ils sont également, en partie du moins, responsables du devenir de leurs étu-

dants et doivent développer des actions en ce sens » ; de profiter du savoir-faire des entreprises dans le domaine de l'utilisation des compétences, en prenant en compte le temps de passage de la théorie à la pratique, et en utilisant un dialogue constructif dans la définition et la conduite des projets, dans le contenu des enseignements et l'élaboration de référentiels de compétences, dans le rapport aux résultats et aux contraintes technologiques, économiques et financières, etc. » ; de « valoriser les résultats de la recherche (brevet, licence, contrat de collaboration, etc.) en partenariat avec les entreprises, en développant les applications et en utilisant le retour d'expérience, les observations des utilisateurs, etc. » ;

L'entreprise économique et son rôle formateur

Il est demandé aux acteurs économiques de « sensibiliser les entreprises à l'intérêt de s'impliquer dans les formations, dans l'enseignement et les activités des filières d'ingénierie. Leur permettre d'avoir une vision plus large et approfondie sur la discipline de base de leur domaine de compétence, ...

Ahmed Rouadjia

12 Mars 2018



Nous ne serons plus indulgents envers les laboratoires déficients

– L'annonce, la semaine dernière, d'une décision de fermeture prise à l'encontre des laboratoires de recherche non rentables a fait couler beaucoup d'encre. Qu'en est-il exactement ?

Effectivement, beaucoup de gens n'ont pas compris... les laboratoires de recherche qui ont été fermés ne sont pas ceux dont le bilan a été insuffisant. Il y a pas moins de 223 laboratoires qui ont présenté un bilan insuffisant, mais qui n'ont pas été fermés. Nous avons pris la décision de geler les financements qu'on leur octroyait, tout en leur donnant un délai d'une année pour consommer le reste du budget dont ils disposent..., c'est-à-dire présenter un bilan positif.

Ensuite, nous avons décidé de fermer 72 laboratoires pour deux raisons : la première concerne la non-conformité de la structure. Il y a un audit qui s'effectue au niveau du laboratoire pour constater d'abord qu'il existe réellement, qu'il y a en son sein des équipes de recherche et pour s'assurer ensuite de la conformité de la structure. Deuxième raison : je dois préciser ici que la majorité des 72 laboratoires dissous l'ont été parce qu'ils n'ont jamais transmis de bilan.

Donc il y a une différence entre les laboratoires dont les bilans sont insuffisants et ceux qui n'ont tout simplement pas transmis les leurs. Ces derniers ont été notifiés et rappelés..., mais ils n'ont pas daigné nous répondre..., ils se sont manifestés. Ils pensaient peut-être qu'on n'oserait jamais prendre une telle décision. ... on ne peut plus continuer, aujourd'hui, à être indulgents avec des laboratoires qui ne travaillent pas.

... on a donné la possibilité à d'autres chercheurs..., la possibilité de proposer la création de laboratoires de recherche. C'est ainsi que, durant toute l'année 2018, il y a eu la création de 82 nouveaux laboratoires sur plus de 200 demandes reçues.... Ces demandes ont émané, entre autres, des équipes de recherche qui travaillaient sérieusement mais qui ont été obligées de se réorganiser pour sauver le laboratoire dans lequel ils activent.

– Sur quelle base l'évaluation d'un laboratoire se fait-elle ?

... Il s'agit d'une grille de 15 pages que chaque chercheur dans un laboratoire doit remplir pour nous informer de toute sa production scientifique,.... Ensuite, il y a un comité d'experts qui se charge d'évaluer les bilans, lesquels doivent être soumis éga-

lement à une confrontation pour avoir trois avis différents.

Quand la notation est élevée, on fait appel à un autre expert consultant indépendant pour donner son évaluation. Le résultat de l'évaluation est..., transmis au comité sectoriel permanent qui est l'instance de délibération habilitée à juger les bilans et dire si un laboratoire est rentable ou non.

– Justement, qu'est-ce qu'un laboratoire rentable ?

Pour les publications, par exemple, la n on travaille sur une norme internationale. On a fait appel à plusieurs agences internationales d'évaluation... pour développer notre propre référentiel, en tenant compte du fait qu'il y a en Algérie des disciplines qui ont des spécificités...

Nous avons donc mis deux référentiels, un pour les sciences et technologies et un autre pour les sciences sociales humaines, pour lesquelles nous avons été très indulgents eu égard à la langue utilisée. Tous les trois ans, les laboratoires sont soumis à une évaluation.

– Et comment se fait le financement de ces laboratoires ?

C'est un financement triennal. Il dépend notamment du contenu, des activités et des projets de recherche proposés. Chaque laboratoire se présente à la direction générale de la recherche scientifique pour défendre son budget. Celui-ci se présente sous deux formes, un budget de fonctionnement et un budget d'équipement. Le premier varie entre 1,5 million de dinars et 6 millions de dinars, par an, pour les laboratoires de sciences et technologies. Le deuxième budget, celui de l'équipement, varie entre 3 millions et 60 millions de dinars.

LYES MECHTI



14 Novembre 2018

Quel avenir pour la recherche scientifique en Algérie ?

... Sur les ondes de la chaîne 3 de la radio nationale notamment, M. Aourag a fait une sorte de bilan de la recherche scientifique en Algérie, en mettant en relief ses réussites et en pointant du doigt ses faiblesses. L'essentiel de son message est de plaider la cause de la recherche scientifique en général, et surtout le fait qu'elle s'implique davantage dans l'effort de développement de notre pays. Il cite, dans cette optique, plusieurs exemples de succès de la collaboration féconde...

"La recherche scientifique, révèle M. Aourag, a généré cette année (2017), un chiffre d'affaires de 1,5 milliards de dinars, soit le 1/3 des 4,6 milliards de dinars de son fond de fonctionnement total". Il projette une augmentation de ce chiffre... qui est le fruit des idées innovantes des chercheurs algériens, à 10 milliards de dinars à l'horizon 2025.

Parmi les succès de cette recherche scientifique, née dans les laboratoires de l'Université algérienne mais qui a impacté le monde de l'entreprise et de l'économie... , Abdelhafid Aourag, cite l'École polytechnique d'Oran, le Centre de recherche en technologie industrielle... , le Centre de développement des énergies renouvelables... ainsi que le Centre de développement des technologies avancées dont la filiale commerciale vient d'être rachetée par Algérie-Telecom...

Il signale aussi qu'une "gare intelligente" va être mise en service à Bordj Bou Arreridj grâce à une joint-venture audacieuse entre la SNTF et un laboratoire de recherche algérien.

Pour Abdelhafid Aourag, l'Etat a consenti beaucoup de moyens pour encourager la recherche scientifique... "Mais, précise-t-il, on a privilégié le nombre plutôt que le résultat. 25% des laboratoires de recherche vont être dissous pour insuffisance,..." Il y aura à l'avenir, un nombre de 30 ou 40 laboratoires nationaux, qui bénéficieront des plus grands budgets et des meilleures compétences et sur lesquels misera l'Algérie pour booster en amont son développement.

Enfin, le Directeur général de la recherche scientifique au MESRS, ... a annoncé "qu'un chercheur algérien, de l'université de Tlemcen, titulaire d'une dizaine de brevets aux USA, a découvert une réaction chimique qu'on pensait impossible et que son développement pratique allait transformer l'environnement sur la planète"....

D'après nos sources, il s'agirait du Professeur Saïd Bouhalal de l'Université de Sétif... , qui a découvert un processus inédit de "réversibilité des polymères" qui permettrait, dans sa concrétisation pratique, de recycler les déchets (industriels et ménagers) en produits non-polluants et de protéger ainsi l'environnement. Ce qui serait une première mondiale !

Amine Boualij

18 Mai 2017



Quelques fruits mûrs et rares de la recherche scientifique en Algérie

Au salon des produits de la recherche qui se tient du lundi 2 au mercredi 4 juillet à la Safex d'Alger, les innovations réelles se font rares et même les « trouvailles » exposées par des entités étatiques reconnues ont du mal à convaincre.

Toutefois, quelques lueurs d'espoir ont jailli de talents jeunes et moins jeunes, appartenant aux universités et écoles supérieures algériennes, égayant l'horizon scientifique national...

Parmi ces inventeurs, des étudiants et professeurs d'universités qui ont conçu des imprimantes 3D, des drones, des prothèses bioniques, des médicaments, des dispositifs de filtration d'eau ou encore, des techniques pour recycler et valoriser des déchets de l'industrie.

Une fusée clouée au sol par la loi algérienne

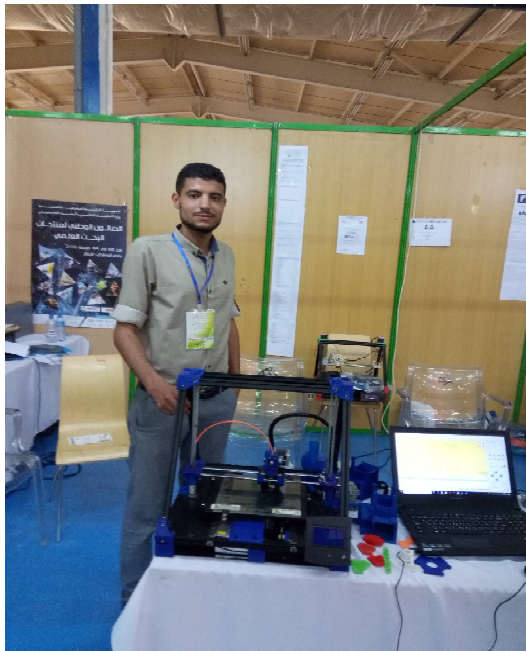
« C'est un lanceur de micro-satellites », explique Hachache Hacene étudiant de l'institut ayant participé au projet. Selon lui, le lanceur permet d'envoyer à une altitude de 11 kilomètres un micro-satellite qui peut peser jusqu'à 5 kilogrammes.

Intérêt d'un tel lancement ? Résoudre le problème de pollution engendré par les milliers de satellites envoyés en orbite autour de la terre et qui ont poussé les États et les agences spatiales à remplacer une partie des satellites traditionnels par des micro-satellites...

Les chercheurs qui valorisent les matières premières locales

S'il y a un point fort indéniable à la recherche scientifique en Algérie, c'est la volonté des chercheurs nationaux de valoriser les matières premières locales et cette idée a inspiré de nombreux concepts et produits exposés depuis lundi à la Safex.

Une « bio-pommade » pour traiter les brûlures et cicatrices et fabriquée à partir d'une plante médicinale répandue en Algérie, c'est ce que propose Sarah Ben Benslakhal, étudiante en génie chimique à l'Université de Médéa.



Hassane Saadoun

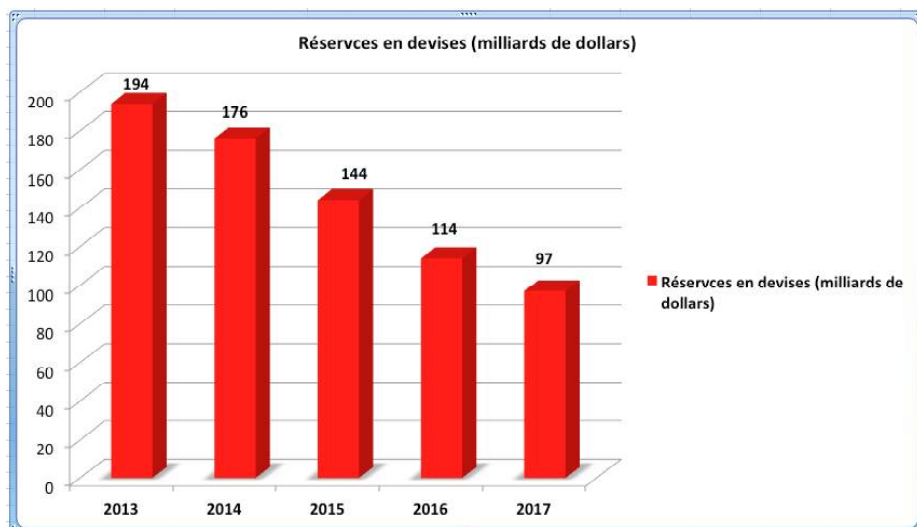
04 Juillet 2018



Photo 1- L'imprimante 3D

Photo 2- Le lanceur de micro-satellite conçu et réalisé par l'équipe de l'IAES de Blida

Réserves de changes : L'Algérie a encore une marge de manoeuvre



cettes des exportations des hydrocarbures», a-t-il indiqué, en rappelant que, durant les premiers mois de 2017 « il y avait une tension très importante sur la trésorerie de l'État, à tel point qu'au niveau de ministère des Finances il y avait, et il y a encore, un comité qui se réunissait chaque semaine pour suivre les dépenses et les recettes ».

«en plus, il y a certains ordonnateurs qui ont accéléré un petit peu leurs dépenses, sachant bien, qu'on était en train d'aller vers le plafonnement», a-t-il indiqué sur les ondes de la radio chaîne 3, en imputant la faute à ces ordonnateurs qui ont mis selon lui, «les pouvoirs publics devant les faits accomplis, en lançant des projets censés être gelés», a précisé M. Ferhane.

M. Ferhane a expliqué que, des suites des instructions du Premier mi-

«L'Algérie a encore une marge de manoeuvre» dans la gestion des réserves de changes, a estimé, ce lundi 14 janvier 2019, le directeur général de la prévision au ministère des Finances Sidi Mohamed Ferhane, qui a situé le niveau de ces réserves actuellement à environ 82 milliards de dollars.

Il a estimé que, jusqu'à 2023, l'Algérie a encore la possibilité de «remonter la pente» grâce, selon lui, aux réformes structurelles mises en œuvre au niveau du budget et du commerce extérieur, en particulier.

Les tensions sur les équilibres extérieurs et, par contre coup sur la balance des paiements, sont induits, dit-il, à 80%, c'est presque deux rubriques : celles des salaires des fonctionnaires et des transferts sociaux qui sont représentés à seuls environ 3500 milliards de Dinars. Et également, par les importations de marchandises et de services, ces derniers consommant à eux seuls, entre 10 à 11 milliards de dollars annuellement. «Elles sont constituées principalement par le transport maritime, à peu près 3 milliards de dollars, et toutes les études qui concernent le secteur du BTP qui ont représenté 3.5 milliards en 2017», a-t-il indiqué.

«Ce sont des niveaux énormes, ce qu'on appelle des déficits structurels auxquels il faudrait vraiment donner de l'importance», a estimé le directeur, en précisant que «pour le mari-

time, on est en train de renouveler la flotte car la plupart de nos marchandises sont importées et sont affrêtées par des compagnies étrangères».

Le directeur général de la prévision au ministère des Finances Sidi Mohamed Ferhane a justifié l'actuel



déficit financier, d'environ 11 milliards de dollars, par la baisse de la fiscalité pétrolière, et les tensions très importantes exercées sur la trésorerie de l'Etat, ainsi que,

«Tous les instruments et les réformes étaient connus et pouvaient être mis en place et mises en œuvres, mais, on est tombé dans une situation très difficile, avec la complication de la baisse de la recette, essentiellement, sur la fiscalité pétrolière compte tenu du prix, et sur la balance des paiements compte tenu des re-

nistre, ces dépenses, occasionnées par ailleurs par d'importantes surévaluations de projets, de l'ordre de 1.200 milliards de dinars, ont commencé à être plus strictement régulées. Le même responsable a affirmé qu'il y a désormais une «certaine maîtrise» dans les évaluations de projets.

Arezki Benali

La diversification de l'économie est déjà une réalité

ENTRETIEN. Comment le pays s'y prend-il pour développer un écosystème favorable à l'implantation des entreprises du secteur privé ? Nacera Haddad, patronne algérienne, s'est confiée au Point Afrique



Est-on réellement en présence d'une nouvelle Algérie, comme le martèlent experts et patronat ? Ce jeudi 13 septembre, au siège du groupe français Les Échos, une rencontre organisée avec le Forum des chefs d'entreprises algériens (FCE) a tenté de donner des éléments de réponse en invitant une sélection d'entrepreneurs algériens et français à témoigner sur les nouvelles dynamiques économiques. Dans ce sillon, le secteur privé est en train de connaître une véritable révolution. Parmi les témoins clés figurait le nom de Nacera Haddad.

En plus d'être la vice-présidente du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Nacera Haddad est une patronne algérienne qui compte. [...] En plus du terrorisme, les années 90 ont participé à la destruction de l'économie algérienne. Les pertes s'élèvent à plusieurs milliards d'euros, sans compter qu'à cette même époque, le gouvernement devait gérer la libéralisation du marché, les rééchéonnements de la dette par le FMI et aussi la restructuration des entreprises publiques. Depuis, le pays s'est rendu dépendant de ses hydrocarbures. Avec la chute des cours pétroliers, les autorités ont compensé par un recours massif à la planche à billets afin de maintenir les subventions de base. Ce qui a creusé le déficit budgétaire à plus de 8 % du PIB. [...] Le discours alarmiste est le même dans les institutions financières, que ce soit la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international : l'Algérie doit d'urgence accélérer les réformes pour diversifier son économie. [...]

Le Point Afrique : où en est la diversification de l'économie algérienne ?

Nacera Haddad : La première diversification, c'est déjà le passage d'un secteur public tout-puissant, qui régnait en monopole, vers un secteur privé qui est devenu majoritaire dans sa participation à l'économie nationale. Plus de 65 % des emplois créés viennent du secteur privé. Près de 70 % de la valeur ajoutée créée en Algérie est le fait du secteur privé, hors hydrocarbures. Puisque les hydrocarbures relèvent essentiellement du secteur public. Sur les 11 millions de personnes en activité en Algérie, 7 millions, c'est-à-dire plus de 63 %, sont employées par les entreprises privées. Le secteur public, administration et entreprises, emploie 4 millions de personnes. 80 % du tissu économique privé est composé d'entreprises présentes dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'agro-industrie, l'agriculture, ou encore les services. C'est sur le front des exportations que la diversification ne se fait pas. Les hydrocarbures continuent à représenter 98 % de nos exportations. Nous devons aller plus loin et travailler avec des opérateurs qui maîtrisent les marchés internationaux et la culture de l'exportation. Et qui pourraient, en partenariat avec nous, nous permettre d'intensifier la présence de nos produits à l'international.

Quels sont ces produits et quels sont les secteurs qui pourraient augmenter leurs contributions dans les exportations ?

Nous pourrions davantage travailler sur nos produits issus de l'industrie

manufacturière. Il y a aussi des efforts à faire pour l'industrie des services, mais surtout dans l'industrie agroalimentaire. N'oublions pas que la transformation dans le secteur de l'offre céréalière a fini par payer. [...]

Quels sont les marchés que vous ciblez ?

Les Algériens ont gardé l'amour de l'Afrique et de la coopération Sud-Sud. Et vous savez que l'Algérie, membre fondateur du Nepad, travaille énormément à la relation Sud-Sud. Nous encourageons les implantations d'hommes d'affaires algériens sur le reste du continent africain. Nous travaillons énormément au FCE aussi à intensifier les relations et l'exportation de nos produits vers les pays d'Afrique. [...]

Finalement, les marchés européens notamment français ou chinois ne sont plus prioritaires ?

Pour accélérer sur ces marchés, nous sommes en train de travailler sur des infrastructures en matière d'export, de conditionnement et de certification de nos produits. C'est la condition sine qua none pour maintenir notre position. Nos produits sont extrêmement demandés de par leur qualité surtout dans l'agriculture. Et cela est aussi dû à la présence de notre diaspora partout dans le monde. L'Algérie a une forte diaspora en Europe et particulièrement en France, donc ce sont des marchés très pertinents pour nous. Nous avons énormément d'investisseurs qui sont en train de s'y implanter. On les retrouve dans les secteurs des boissons, des jus, dans les produits transformés de l'agroalimentaire. [...]

Quels sont justement les secteurs qui offrent le plus d'opportunités ?

L'agro-industrie mais aussi le tourisme, où nous avons tout à offrir. Le tourisme est un secteur dormant comme on dit. Alors que le pays présente un potentiel énorme. Saviez-vous que nous avons selon l'Unesco, le deuxième patrimoine au monde derrière l'Italie. Notamment en matière de vestiges romains, [...]

VIVIANE FORSON
Le Point Afrique
13 Septembre 2018

La tendance se confirme en Algérie : Moins de mariages, plus de divorces

Les Algériens se marient moins mais divorcent plus que les années précédentes. Ce qui n'était que conjoncturel s'inscrit dans la durée. Les statisticiens prédisent une persistance de cette tendance baissière des mariages jusqu'à au moins 2030.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Les sociologues avaient déjà observé une modification des comportements vis-à-vis du mariage, les statistiques viennent le confirmer. Enclenchée depuis 2014 déjà, la baisse du volume des mariages se poursuit.

L'enquête consacrée à la structure de la démographie met le doigt sur ce que beaucoup de sociologues ont déjà relevé. Les Algériens sont moins tentés par le mariage et une partie de ceux qui se laissent tenter par l'aventure à deux finissent par se séparer. Selon les statistiques de l'Office national des statistiques, c'est pour la quatrième année consécutive que le volume des mariages enregistré auprès des bureaux de l'état civil continue de décroître. L'année dernière, cette baisse est jugée «substantielle». En effet, au niveau des communes, il a été enregistré 340 000 unions, soit une baisse relative de 5% par rapport à 2016. Les statisticiens font état du fléchissement du taux brut de nuptialité passant de 8,73% à 8,14%. Comment expliquent-ils cette baisse ? Ils la mettent sur le dos de la modification de la structure par âge de la population qui constitue selon eux «un facteur explicatif probant dans le recul de ce phénomène. En d'autres termes, le volume de la population la plus concernée par le mariage est en baisse. En effet, notent-ils, l'évolution de la population âgée de 20 à 34 ans, un âge où traditionnellement se contractent 80% des mariages, fait ressortir une régression du volume de celle-ci à une allure visible depuis 2015 déjà. Cette tranche d'âge est passée de 10 997 à 10 877 millions entre 2015 et 2017.

Les statisticiens constatent néanmoins que le rythme de décroissance de l'effectif des mariages semble plus soutenu que celui de la baisse de cette population. Et la situation ne va pas s'inverser de sitôt puisqu'il est prévu le maintien de la baisse du volume de cette population dans les années à venir. Ils ajoutent qu'en l'absence d'autres éléments qui peuvent interférer sur ce phénomène, il est probable que cette tendance baissière soit maintenue jusqu'à l'horizon 2025-2030.

Les sociologues, quant à eux, ont un autre regard sur ce qui s'apparente à un phénomène. Les aspects purement économiques, la crise de logement mais également un changement dans les mentalités ne sont pas étrangers à cette tendance. De plus en plus de jeunes gens ne voient plus le mariage comme un but en soi. Les jeunes filles lui préfèrent une carrière professionnelle après un long cursus universitaire. Elles sont de moins en moins nombreuses à sacrifier leurs études pour se marier. Les jeunes gens qui optent pour une union sont de plus en plus nombreux à divorcer. Selon les statistiques de l'Office national des statistiques, l'effectif des divorces enregistrés par les services du ministère de la Justice est estimé à 65 637. Il s'agit des ruptures d'unions prononcées au cours de l'année 2017 qui ont connu une augmentation relative de 5,3% par rapport à l'année 2016.

Ces mêmes statistiques font ressortir un taux brut de divortialité de 1,57% au cours de la même période alors qu'il affichait 1,52% en 2016. Quant au taux de divorce, il a enregistré un bond en passant de 17,42% à 19,32%. Le taux de divorce est défini comme le rapport entre l'effectif des divorces et celui des mariages contractés durant la même année. Les statistiques ne disent, cependant, rien sur l'âge des personnes ayant choisi le divorce, ni leur situation professionnelle encore moins les raisons qui les ont poussés à se séparer.

Nawal Imès

02 Septembre 2018



Création des circonscriptions

administratives : le décret publié au Journal officiel

Le décret présidentiel portant création de circonscriptions administratives dans les grandes villes et dans certaines villes nouvelles, a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel.

Celui-ci a pour objet de fixer les règles de leur organisation et de leur fonctionnement et de définir les missions du wali délégué.

La circonscription administrative est dirigée par un wali délégué exerçant ses missions sous l'autorité du wali de la wilaya.

Le wali délégué est notamment chargé d'animer, de coordonner et de contrôler les activités des communes de la circonscription administrative ainsi que les services de l'Etat qui y sont implantés et d'initier, de suivre et de conduire les actions de mise à niveau des services et établissements publics au niveau de cette circonscription.

Son rôle est aussi de veiller à l'exécution des lois et des règlements en vigueur, des décisions du Gouvernement, du conseil de la wilaya et du conseil de la circonscription administrative ainsi que les délibérations de l'assemblée populaire de wilaya, au niveau de la circonscription administrative.

Le wali délégué doit, également, veiller, avec le concours et en coordination avec les services de sécurité implantés dans la circonscription administrative, au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la salubrité et de la tranquillité publics, et à ce titre, il propose au wali de la wilaya, d'engager toute mesure qu'il juge nécessaire en vue de préserver l'ordre public et la sécurité des personnes et des biens.

Il est doté, en outre, de prérogatives lui permettant d'intervenir, dans le cadre des lois et des règlements en vigueur dans les différents domaines, à l'instar de celui de l'investissement et du patrimoine publics, des services publics, de l'état civil et des activités réglementées.

Il s'agit, également, du domaine de l'agriculture et du développement rural, des ressources en eau et de l'environnement, des travaux publics et des transports, de l'habitat et de l'urbanisme, de l'éducation et de la formation, du domaine de l'action sociale et de la santé publique, de la jeunesse et des sports, du tourisme et de l'artisanat, de l'emploi, du commerce, de l'industrie et de l'investissement, ainsi que de l'énergie et de la sécurité industrielle.

A la fin du mois de décembre dernier, la président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait signé un décret portant création de 14 nouvelles circonscriptions administratives dans les wilayas d'Alger, de Blida, de Constantine, d'Annaba et d'Oran.

Ces nouvelles entités incluent les grandes agglomérations ayant connu, récemment, un développement urbanistique considérable, telles celles de Bouinan (Blida), Sidi Abdallah (Alger), Draa Errich (Annaba) et Ali Mendjeli (Constantine).

Dans ce cadre, il a été convenu de classer les villes d'El Khroub, Zighoud Youcef, Hamma Bouziane, Constantine ville et Ain El Turk, Arzew, Bir El Djir, Es-Senia, Oued Tlilat et Oran ville en circonscriptions administratives territorialement compétentes.



Radio Algérie
www.radioalgérie.dz

31 Janvier 2019

les modes d'expression dans la littérature amazighe

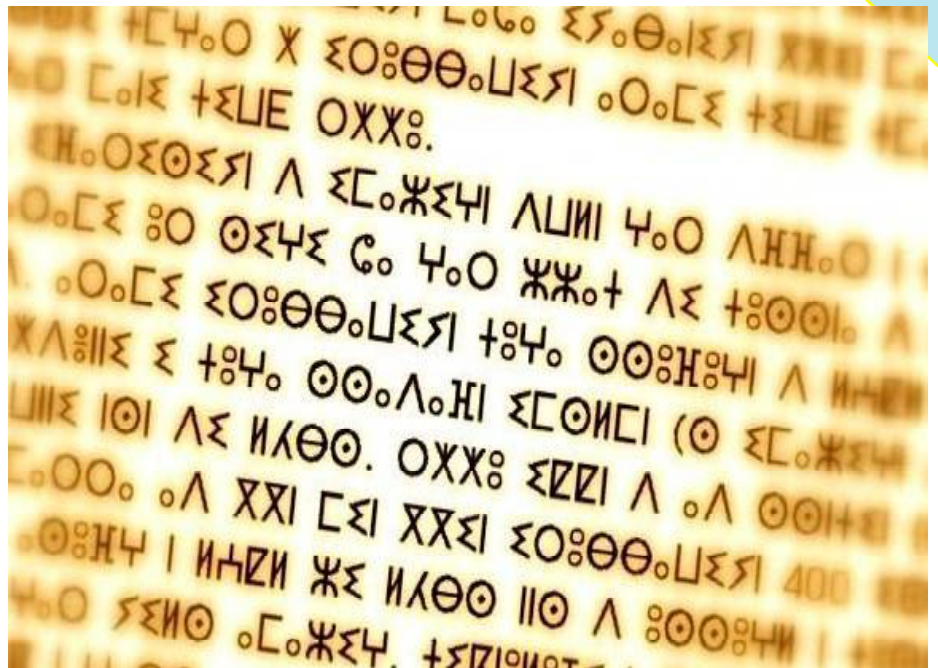
ORAN - Le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a insisté lundi à Oran sur la nécessité d'établir un "équilibre" dans la littérature amazighe, en s'appuyant sur tous ses modes d'expression.

"Dans notre vision, il faut arriver à un équilibre en encourageant la littérature amazighe dans ses modes d'expression chaouie, mouzabite et autres. Le Haut commissariat à l'amazighité veillera à réaliser cet équilibre pour consacrer la dimension nationale de l'amazighité", a déclaré M. Assad à la presse en marge d'une journée d'étude sur la littérature amazighe abritée par le "Forum du quotidien El Djoumhouria" dans le cadre du programme de célébration de Yennayer.

"Cet équilibre doit être réalisé aussi à travers les genres littéraires amazighes", a-t-il ajouté, soulignant que la littérature amazighe doit englober la poésie, le roman et autres genres sans oublier la création scientifique.

Dans ce cadre, M. Assad a fait savoir la publication à ce jour de 350 ouvrages de littérature amazighe avec le soutien du HCA, tout en exprimant son optimisme quant à l'avenir de l'opération de diffusion suivant le rythme de promotion de la langue et de la culture amazighes, notamment à la faveur des efforts de l'Etat.

A ce propos, le SG du HCA a salué les moyens fournis par l'Etat, à l'instar des maisons d'édition publiques qui accompagnent la diffusion du livre amazigh et sa distribution, annonçant que la prochaine étape sera marquée par la distribution du livre amazigh à travers les différentes régions du pays et l'incitation des mai-



sons d'édition privées à adhérer à cet effort.

Il a indiqué, dans ce contexte, que cinq maisons d'édition privées participent actuellement à l'édition du livre amazigh avec l'accompagnement du HCA surtout en ce qui concerne le contenu.

Un dictionnaire grand format en langue amazighe a été édité à travers une expérience et 5.000 copies ont été toutes vendues, selon M. Assad qui a estimé que "les perspectives sont prometteuses pour la promotion du livre amazigh eu égard à l'adhésion des universités, des associations et autres au processus de promotion de la langue et culture amazighe".

"Les résultats obtenus dans le domaine de la promotion de la langue et de la culture amazighes sont le fruit de plusieurs initiatives depuis 1999 à travers un parcours où la célébration de Yennayer autrefois timide est devenue un grand événement national grâce à la décision du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika lui conférant un caractère officiel.

"Tous les acquis réalisés dans le processus de la langue et de la culture amazighes dans les deux dernières décennies ont fait que l'Algérie ait franchi de grands pas pour renforcer son unité nationale", a déclaré M. Assad.

Par ailleurs, le secrétaire général du HCA a souligné la richesse et la diversité des programmes de célébration de Yennayer, annonçant que la clôture aura lieu le 16 janvier courant à Tlemcen, qui abritera mardi un colloque international sur l'architecture amazighe en collaboration avec l'Ordre des architectes.

Cette rencontre a été marquée par un hommage à l'un des doyens de la littérature amazighe, le regretté moudjahid Abdellah Hammane, en présence de membres de sa famille.



14 Janvier 2019

Retour sur la constitution de l'Orchestre symphonique d'Oran

Fraîchement constitué, l'Orchestre symphonique d'Oran donnera, lundi et mardi au TRO, un concert inaugural pour un public adulte, suivi d'un concert éducatif, en collaboration avec le ministère de l'Éducation.

En prévision de ce rendez-vous, Mohamed Abbad, directeur de l'Institut régional de formation musicale (IRFM) et président de l'association qui s'est constituée autour de cet ensemble, est revenu, samedi au TRO, lors d'une rencontre avec la presse, sur les conditions qui ont présidé à sa création.

«L'idée a été lancée le 18 février 2018, et c'est le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, qui l'avait suggérée lorsqu'il s'est déplacé à Oran pour baptiser l'IRFM du nom de Blaoui El Houari», se remémore-t-il. Ce n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd, et c'est ainsi que, tout de suite après, des démarches ont été entamées et des discussions ont eu lieu sur la forme juridique à donner à ce nouveau-né.

«Nous nous sommes finalement entendus sur la création d'une association de wilaya, et dès que nous avons obtenu l'agrément, le ministère a tout de suite réagi en nous accordant une subvention de démarrage, qui consiste à produire deux concerts, le premier pour le public adulte et un



autre d'aspect éducatif, impliquant le ministère de l'Éducation», ajoute-t-il.



«L'idée a été lancée le 18 février 2018, et c'est le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, qui l'avait suggérée lorsqu'il s'est déplacé à Oran pour baptiser l'IRFM du nom de Blaoui El Houari», se remémore-t-il. Ce n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd, et c'est ainsi que, tout de suite après, des démarches ont été entamées et des discussions ont eu lieu sur la forme juridique à donner à ce nouveau-né.

Un travail de préparation a été nécessaire, car il fallait avant tout réunir les éléments de l'orchestre. Chose faite et sans audition, uniquement en faisant passer l'information de bouche à oreille, car on a, dès le départ, voulu que les musiciens soient recrutés dans la région ouest du pays. Sur une quarantaine d'éléments, seuls quelques-uns viennent d'Alger et «c'est pour renforcer l'orchestre, car on n'a fait appel qu'à des chefs de pupitre», précise-t-il encore en donnant l'exemple de lui-même en tant que chef de pupitre de ce qu'on appelle «la petite harmonie», avec le hautbois, la flûte, la clarinette et le basson. Dans le jargon musical concernant l'orchestration, le terme «har-

nie» concerne l'ensemble des instruments à vent et la «petite harmonie» concerne seulement les bois incluant les flûtes, même si celles-ci sont en métal, et c'est par opposition à la grande harmonie, qui concerne les cuivres. Mohamed Abbad, qui est aussi musicien professionnel spécialisé dans le hautbois, ajoute à cette liste des chefs de pupitre, la contrebasse, le violoncelle, le premier violon et le second violon.

C'est, dit-il, pour donner une assise plus lourde à cet orchestre qui va interpréter une dizaine de morceaux, dont une partie réservée au patrimoine algérien et l'autre au programme symphonique universel avec, à titre illustratif, des extraits de Carmen, de Georges Bizet, ou le solo de saxophone du compositeur russe Dmitri Chostakovitch (valse n°2).

Une quinzaine de femmes officient dans cet ensemble que dirige le maestro Amine Kouider, qui sera renforcé à l'occasion par une chorale formée exclusivement d'une vingtaine d'étudiants et étudiantes de l'IRFM.

Un orchestre de cette taille et de ce niveau de qualité n'est évidemment pas rentable financièrement parlant, et le programme des concerts dépendra des moyens dont il disposera. Ainsi, en tant que président de l'association, Mohamed Abbad compte sur les subventions de la wilaya d'Oran pour garantir un certain nombre de représentations par année.

DJAMEL BENACHOUR

19 Février 2019

Vieilles de 16 siècles,

les pyramides gardent de nombreux mystères

Vieilles pour certaines de plus de 16 siècles, les Djeddars de Frenda, 13 pyramides érigées sur deux collines voisines dans le nord de l'Algérie, gardent de nombreux secrets pour les chercheurs. Seules certitudes: ces 13 édifices de pierre à base carrée et élévation pyramidale à degrés, uniques en Algérie et au Maghreb, étaient des monuments funéraires et ont été construits entre le 4^e et le 7^e siècle près de Tiaret. Les avis divergent en revanche sur ceux qui y furent inhumés probablement des dignitaires. À l'époque, des rois berbères régnaient dans la région sur de petites principautés dont l'histoire est mal connue et dont il reste peu de traces. Les 13 pyramides ont été construites sur trois siècles à une époque de profonds bouleversements dans le nord de l'Algérie, qui était alors la Numidie romaine: déclin de l'Empire romain d'Occident, invasions vandales puis byzantines et début de la conquête arabe. Ces djeddars m o n u m e n t a u x



jusqu'à 18 mètres de hauteur et une base variant entre 11,5 m et 46 m de côté sont érigés sur deux collines distantes de 6 km près de Frenda, les trois plus anciens sur le djebel Lakhdar et les dix autres sur le djebel Araoui. Tous renferment une ou plusieurs pièces (jusqu'à 20 pour le plus grand) reliées par un système de galeries, dont des chambres funéraires, laissant penser à des sépultures collectives. Certaines pièces sont dotées de banquettes, de possibles lieux de culte funéraire, selon certains chercheurs. Les linteaux de pierre des portes intérieures sont sculptés de motifs traditionnels des édifices chrétiens (rosaces, chevrons...) mais aussi de scènes de chasse ou de figures animales. Mais les inscriptions probablement latines sont en trop mauvais état pour être interprétées; certains chercheurs y ont vu des lettres grecques, ce que d'autres contestent. « La particularité des djeddars est avant tout la date de leur construction, qui en fait les derniers monuments funéraires érigés en Algérie avant l'arrivée de

l'islam et la fin de ce type de construction », relève Rachid Mahouz, archéologue algérien qui travaille depuis cinq ans à une thèse de doctorat consacrée à ces pyramides. Leur construction est postérieure de plusieurs siècles à celle des autres imposants monuments funéraires pré-islamiques recensés dans le nord de l'Algérie: le Medracen, mausolée numide (3^e siècle av. JC), le tombeau de Massinissa, premier roi de la Numidie unifiée (2^e siècle av. JC) et le Mausolée royal maurétanien (dit « tombeau de la Chrétienne », 1^{er} siècle av. JC). Certains chercheurs voient dans tous ces monuments des

évolutions des tumulus – simples amas de pierres au-dessus d'une tombe – puis des bazinas, constructions funéraires de pierres sèches communes au Maghreb et au Sahara, vieilles de plusieurs milliers d'années. La plus ancienne description écrite connue des djeddars est celle de l'historien Ibn Rakik, au 11^e siècle, rapportée au 14^e par Ibn Khaldoun, grand penseur maghrébin de l'époque. Mais durant des siècles, ces monuments situés dans une région peu peuplée n'ont intéressé personne et ont été livrés à l'usure du temps et aux pillards. Ce n'est qu'au 19^e siècle, avec les premières fouilles archéologiques modernes en Algérie qui accompagnent la colonisation française entamée en 1830, que les djeddars suscitent l'intérêt de fonctionnaires et militaires français. Ils en explorent neuf à partir de 1865. Il faut ensuite attendre les travaux de l'archéologue algérienne Fatima Kadra – décédée en 2012. Elle étudia en profondeur à la fin des années 60 les trois djeddars les plus anciens et les seuls fouillés depuis

l'indépendance de l'Algérie, permettant ainsi d'améliorer considérablement leur connaissance. Le pillage et la détérioration des djeddars au fil du temps compliquent la tâche des chercheurs. Certains, effondrés, n'ont jamais été fouillés, faute de pouvoir accéder à l'intérieur, et pourraient encore renfermer des restes, estime l'archéologue Rachid Mahouz. « Les archives françaises sur les djeddars ne sont pas disponibles et les objets et ossements trouvés dans certains à l'époque coloniale ont été emportés en France », regrette-t-il. Enfant de la région, il déplore le manque de

recherches consacrées à ces « merveilles », alors que l'archéologie n'a commencé à être enseignée qu'au début des années 1980 à l'université algérienne, sans qu'aucun spécialiste en monuments funéraires ne soit formé. Les djeddars figurent au patrimoine national algérien depuis 1969. Les autorités et archéologues du pays souhaitent les faire inscrire sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco, ce qui permettrait de mieux les

préservier et les étudier. Le Centre national pour la recherche préhistorique, anthropologique et historique (CNRPAH) prépare depuis plus d'un an le dossier à soumettre à l'Unesco, une procédure complexe. Il doit être « déposé durant le premier trimestre de l'année 2020 », a indiqué le ministère algérien de la Culture. En attendant, recherches et efforts de conservation se poursuivent. À Frenda, une vingtaine d'étudiants en archéologie et leurs professeurs s'affairent autour d'un des plus anciens djeddars ils relèvent et répertorient les dégradations, nettoient, à la brosse et à l'eau, les symboles gravés sur certaines pierres ensuite mesurées. Une opération minutieuse qui peut prendre deux heures pour chaque inscription.

Kamel BOUDJADI

africanews.

14 Janvier 2018

Journée de la ville :

comment le centre-ville d'Oran a changé à travers les siècles ?

Les places d'Oran



Oran est née de la source de Ras el Aïn. Ceinte par une multitude de fortifications et de remparts, elle s'est développée au fond du ravin éponyme et elle y est restée durant près de 10 siècles. Après le tremblement de terre de 1790, le bey Mohamed el Kébir fera grimper la ville sur la rive droite du ravin mais toujours à l'intérieur de la muraille, la Barrera, érigée par les Espagnols. Les habitations, marchés, mosquées et ou églises s'agglutinaient autour d'une placette qui existe encore de nos jours: la place Abdelbaki Benziane, appelée aussi place de la Perle, ou anciennement Plaza Mayor ou de Armas à l'époque espagnole.

Elle portait, du temps des Espagnols, les noms de place de l'Hôpital, ensuite «Plaza Principale» et enfin Plaza de Armas et fut le centre-ville historique de la cité durant des siècles. Il faut dire que nous ne connaissons pas bien la configuration de la ville durant la période arabo-musulmane depuis sa fondation jusqu'à son occupation par les Espagnols, qui vont transformer cette ville d'origine andalouse en ville du Moyen Âge.

Toutes les ruelles, comme «La Calle» de la Carrera, de Amargura, de la Merced ou de la Parra convergeaient vers la place, Plaza Mayor, devenue Plaza de Armas, et servait pour les festivités officielles et la parade militaire. Le site va connaître des aménagements et des travaux d'embellissements du temps du bey Bouchelaghem et plus tard des gouverneurs Valejo et Alvarado. Une plaque en espagnol accolée au mur d'une maison indique les quelques

travaux effectués en ce moment-là sur la place. La ville et la place ont beaucoup souffert du tremblement de terre. A l'arrivée des Français, la plupart des maisons et bâtiments étaient en ruine, séquelles. L'inconvénient de cette place, c'est qu'en plus elle était enclavée. Elle l'est toujours. La colonisation française va procéder à des aménagements importants et en particulier des percements de voies qui vont structurer le vieux quartier de Sidi el Houari et faire glisser le centre de gravité de la vieille ville. La place Kléber (actuellement Boudali Hasni). On va commencer, en 1844, par le percement de ce qui va devenir le boulevard Oudinot (actuellement Frères Guerrab) en suivant le tracé de la muraille d'enceinte. Ensuite et simultanément l'ouverture du boulevard de Ras el Aïn, plus connu sous le nom de Stalingrad, actuellement Kheddim Mustapha. A l'instar des voies précédentes, la rue Basse Orléans et la rue Charles Quint, percées, vont aboutir à la place Kléber: «Sa situation en faisait vraiment le point de contact de tous les quartiers, le carrefour principal des communications à l'intérieur des murs, le centre même de la ville». La borne du km zéro y sera d'ailleurs plantée à ce niveau. Cette borne est toujours là et au même endroit. La Porte de Canastel permettait, elle, de rejoindre la vieille ville par la rampe de Madrid. A cela, va s'ajouter l'érection du beau bâtiment de la préfecture (1852) et l'hôtel de la Paix ou séjournera Napoléon III lors de son passage à Oran en 1865. Mais comme la place reste de dimension modeste, à peine un peu plus large que celle

de la Perle, on va songer à créer une esplanade de 5.000 m²: la place Impériale, dénommée plus tard place de la République. Une belle promenade avec une balustrade donnant sur la mer, un kiosque à musique, des immeubles au gabarit haussmannien: «La création de cette place fut assurément la plus heureuse de toutes». La mairie y sera domiciliée. L'ingénieur des ponts et chaussées Aucour, acteur de tous ces aménagements, va léguer sa fortune avec laquelle sera érigée une gracieuse fontaine. Les énormes ficus dont les branches s'entrelacent, les immeubles en réhabilitation et l'ouverture aux abords de plusieurs restaurants de poissons font que cette place n'ait rien perdu de sa superbe, mais nécessite néanmoins un lifting intelligent qui tiendrait compte de la mémoire des lieux. La vieille ville va se trouver à l'étroit, recroquevillée sur elle-même au fond du ravin, elle ne peut s'étaler sur le plateau en raison de l'existence de la muraille d'enceinte et de nombreux établissements militaires. René Lespes note: «... l'armée a joué un rôle prépondérant dans ces premières années de notre établissement à Oran, et que les travaux exécutés par elle en vue de la défense ou de l'installation de ses services, occupent la première place dans l'histoire de la ville. Elle pouvait se faire la part belle sur le site d'une cité à moitié ruinée; elle n'y a pas manqué, et son emprise, dont il serait difficile de contester l'utilité à l'époque où elle a été opérée, devant avoir des conséquences graves pour l'aménagement futur de la cité moderne». Durant ce que René Lespes appelle la période militaire (1831-1848), il y a eu une emprise militaire sur le site urbain, ce qui a généré une longue période de conflits entre les édiles de la ville et l'armée, des conflits de compétence entre les ingénieurs civils et les officiers du génie qui a duré près d'un siècle. Et nous allons voir comment au fur et à mesure de l'extension de la ville et des déplacements de son centre, ce conflit a contrarié l'évolution «naturelle» de la cité. Lors de sa visite à Oran, en 1865, l'empereur Napoléon III va enregistrer et répondre positivement aux doléances des autorités civiles en déclassant la muraille d'enceinte datant du 16^{ème} siècle. C'était suffisant pour que la ville à l'étroit

saute enfin la ligne fixée par les remparts et s'étale sur le plateau de Karguentah. Un nouveau centre-ville se dessine en perspective à partir des années 1880. La construction d'une mairie en 1886 sera suivie par des travaux d'édilité prévus dans le plan daté déjà de 1867 et repris par celui de 1880 : Hôtel de ville, Palais de justice, prison, gendarmerie, lycée de garçons, lycée de jeunes filles, cathédrale, synagogue, théâtre, ouverture des grands boulevards Joffre, Seguin, Gallieni, etc. Depuis, la ville haute tourne le dos à la ville basse. Seule la préfecture va rester en fonction jusqu'en 1958, date d'ouverture du nouveau bâtiment actuellement siège de la Wilaya. L'Oran moderne va tourner irrémédiablement le dos au Vieil Oran et le centre-ville aura changé trois fois en moins d'un siècle. Le démantèlement des anciens remparts va permettre de créer la place d'Armes, anciennement place Napoléon, ses dimensions furent réduites de 115 à 100 m de côté, suite aux réserves de l'armée qui gardait jalousement le cercle militaire. Ornée de haies d'arbres, ficus, dragonniers et palmiers, elle servait aussi de parking vu l'existence de deux salles de spectacles : l'opéra et le cinéma Royal et d'une monumentale Mairie. Au milieu trônait l'obélisque de Sidi Brahim avec la statue de la Victoire ailée et le bas-relief de l'Emir Abdelkader en lieu et place de Marianne. La place d'Armes, malgré son importance, restait excentrique en raison des réticences du génie militaire français d'abandonner le glacis, c'est-à-dire l'ancien mess des officiers. De ce fait elle n'avait pas accès à cette vue sur la mer tant désirée. Toujours durant la période coloniale, certains élus avaient réclamé la démolition de ces « murailles de pacotille » (les remparts du Rosalcazar) pour ouvrir une voie vers la mer. La question est restée un sujet de controverse durant plus d'un siècle. Et même après l'adoption du plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension de la ville, élaboré par l'architecte Wolff, suite à l'application de la loi de 1919, l'armée française qui s'est retirée de toutes les casernes en ville, à l'intérieur de l'enceinte, ne lâche rien en ce qui concerne le Rosalcazar et le mess des officiers situé sur le glacis. Il faut dire, aussi, que le Palais du bey, construit au sein même de la fortification du Rosalcazar, était le siège du gouverneur militaire jusqu'en 1962. Après l'indépendance et dans les années 70, l'ANP emménage dans son nou-

veau siège de la 2ème Région militaire actuelle, sur l'ancien site du vélodrome. Elle quitte la fortification du Rosalcazar mais garde le glacis, même après la démolition du beau pavillon qui servait de mess. A sa place, elle y construit en 2001 un centre d'information. Il a fallu attendre 2008 pour que la proposition de délocalisation du centre d'information, présentée par notre association et portée par l'APC de l'époque, soit agréée par les responsables du secteur de l'ANP. Notre plaidoyer, soutenu sur site en présences des autorités civiles et militaires et du ministre de l'Intérieur de l'époque, repre-



nait l'historique des lieux et les contraintes posées par la fortification du Rosalcazar. Une perspective s'ouvre pour enfin concrétiser un vieux rêve, celui de l'extension de la place d'Armes et l'accès à travers une passerelle au belvédère tant désiré. Et tant qu'à faire ouvrir un troisième accès au jardin Ibn Badis (ex-Promenade de Létang) qui contribuera, sans doute, à son désenclavement. Ce projet attendu depuis plus d'un siècle doit être mené en questionnant la mémoire des lieux qui va nous renseigner sur la logique constructive et nous suggérer une logique d'intervention, nous permettant des économies en temps, en argent et en... erreurs. C'est une opportunité urbaine qui pourrait changer la face du centre-ville. On ne connaît pas une cité méditerranéenne qui disposerait d'une réserve foncière de plus de 7 Ha en plein centre-ville. La question des servitudes militaires, même si un temps a constitué un frein à l'urbanisme, a servi, in fine, de réserve foncière pour permettre, au moment où l'on attend le moins, à la ville de tirer tous les avantages de son site et lui

permettre enfin de regarder et voir la mer depuis les remparts et le jardin Ibn Badis. La place du 1er Novembre, ex-place d'Armes, pourra retrouver son rôle de place centrale, un lieu de retrouvailles, d'évènements culturels, de convivialité. En comparant la ville à un appartement, l'architecte Jean Nouvel disait que si les pièces seraient les quartiers, la place, elle, serait le salon, où se retrouvent tous les membres de la famille et les invités. L'extension de la ville vers Akid Lofi et le nouveau quartier du Golf s'est faite sans prévoir de place, c'est

juste des quartiers à forte densité urbaine et commerciale et ne pourraient remplacer le cœur de la cité. Une ville a besoin d'une place digne de ce nom, c'est pourquoi il faut revoir le dernier aménagement qu'a subi la place du 1er Novembre lors des travaux du tramway et raser les obstacles érigés pour servir de bassin et de cascades et que maintenant on a rempli de terres pour faire pousser du gazon. Il faut faire ressurgir les nombreux arbres qui ont dépéri suite aux nombreux aménagements ratés. Avec l'extension, une opportunité s'offre à notre ville pour se réapproprier une place emblématique. Reste à favoriser la pratique du lieu et susciter d'autres vocations liées à l'art de la rue, à la distraction, à la détente et doter ce cœur de la ville d'un mobilier urbain attractif.

Metair Kouider

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information D'ORAN

19 Février 2019

[BIBLIOGRAPHIE]

Dalila Hannouche
Révèle-moi ton secret
Dalimen Alger 2018



Le titre Révèle-moi ton secret, premier livre publié de Dalila Hannouche (chez Dalimen), vaut bien son pesant d'or, tellement le récit colle bien à la manipulation de cette «réalité cachée» rendant captivantes les histoires racontées. Elles sont cinq, comme les notes d'une gamme pentatonique, qui vibrent chacune à sa façon

[REVUE]

MADINATI

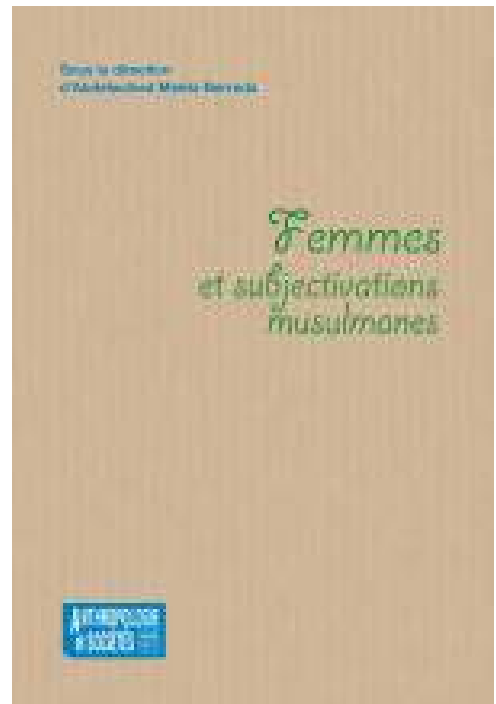
les paysages en question

N°7, Décembre 2018



La richesse des contributions est équivalente à la diversité des profils de leurs auteurs : Paysagistes, architectes, urbanistes, économistes, biologistes, agro-écologistes, journalistes, écrivains et artistes. Une bonne partie des rédacteurs de ce numéro portent allègrement et avec panache deux, voire même trois casquettes.

Anthropologie et Sociétés
Volume 42, numéro 1, 2018
Femmes et subjectivations
musulmanes
Université Laval, 2018



[FILM]

Jusqu'à la fin des temps
Yasmine Chouikh, 2018

